



Connaître et agir

***POUR POUVOIR PARTICIPER
AU CAC***

édition 2026

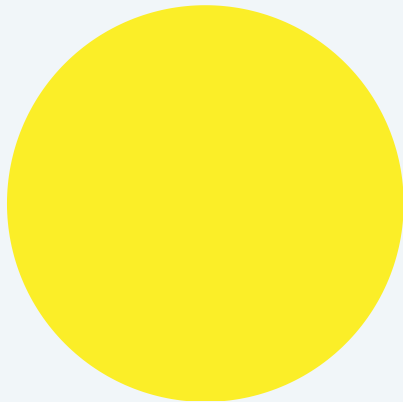
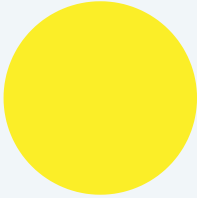
www.associations-citoyennes.net

108 rue Saint-Maur
Chez Peuple & Culture
75011 Paris

01 48 07 86 16

07 70 98 78 56

contact@associations-citoyennes.net



Sommaire

Table des matières

Sommaire	1
Introduction	2
Présentation rapide du CAC	3
Un peu d'histoire	4
Les 5 axes de travail + le livre des 10 ans du CAC	5
Suivre nos actualités	6
Travail en réseau interassociatif	7
Organisation interne	8
Nos espaces sur Internet	9
Nos newsletters & réseaux sociaux	10

Introduction

Bienvenue dans notre association le *Collectif des associations citoyennes* dite “CAC”

Pourquoi ce cahier (et les suivants) ?

Parce que le CAC travaille sur des sujets passionnants mais parfois complexes, qu'il cumule un fonctionnement de type associatif et de type collectif, qu'il est foisonnant et se transforme et s'adapte au gré de l'actualité et des personnes qui s'y impliquent, qu'on peut y développer ou proposer beaucoup de choses mais qu'il faut oser et trouver comment y parvenir et dans quel espace... alors on vous éclaire avec ce cahier !

Association Citoyenne, quelle définition ?

Les associations citoyennes caractérisent leurs actions :

- par des objectifs qui dépassent la simple satisfaction de leurs membres,
- par leur non-lucrativité effective et leurs mécanismes de gestion désintéressée,
- par l'importance qu'elles accordent, dans leur fonctionnement, au principe de participation démocratique.

Engagées, les associations citoyennes entendent agir localement, régionalement, nationalement ou à l'international pour penser et construire une société écologiquement soutenable, solidaire et démocratique.

Présentation de l'association

Qu'est-ce que le CAC ?

Le CAC est un COLLECTIF d'associations et de citoyens/citoyennes qui observe, analyse, alerte, mobilise et produit des connaissances sur tous les éléments qui touchent au quotidien des Associations Citoyennes.

Le CAC agit en COLLECTIF comme un espace de travail commun où les associations peuvent renforcer leur pouvoir d'agir ensemble.

Le CAC est une association d'éducation populaire qui agit pour comprendre et transformer la Société :

- contre les logiques de marchandisation des actions de solidarité ;
- contre l'assignation à être de simples prestataires de service.

Le CAC travaille en lien avec les acteurs/actrices du monde associatif et de l'économie solidaire.

Aujourd'hui le CAC poursuit 3 orientations principales

- lutter contre la marchandisation de l'action associative & pour les libertés associatives
- poursuivre le dialogue institutionnel
- accompagner les mobilisations locales et sectorielles

Le CAC travaille sur plusieurs thématiques

- La lutte contre la marchandisation et la financiarisation de l'action associative ;
- La défense des droits et des libertés associatives ;
- La participation des associations à la co-construction des politiques publiques ;
- L'observation des évolutions socio-économiques du monde associatif ;
- L'action des associations pour une transition écologique, sociale et démocratique.

Historique

Quelques éléments d'histoire

Depuis sa création en 2010 pour lutter contre la circulaire « Fillon » qui réduisait les associations à devenir de simples prestataires, le CAC a développé une analyse globale des difficultés que rencontrent les associations et élaboré des propositions pour une nouvelle politique associative.



« Pas de société solidaire sans associations citoyennes »

En 2010, un collectif d'associations et citoyen.nes se réunit contre une circulaire du 1er ministre François Fillon qui prend prétexte d'une adaptation du droit européen en droit français pour assimiler les associations aux entreprises lucratives au titre de la concurrence libre et non faussée. Dès lors, le CAC, n'a cessé d'analyser, critiquer et dénoncer les textes, lois, circulaires, décrets ou toute politique publique tendant à limiter l'action associative.



« Non à la disparition des associations citoyennes »

Depuis, le CAC alerte sur la fragilisation de nombreuses associations en raison de la transformation progressive de leurs mécanismes habituels de financement. La systématisation des appels à projets et appels d'offres faisant la part belle aux entreprises associatives concurrentielles, l'introduction des Contrats à Impact Social et le remplacement des subventions par un recours massif à la philanthropie et au mécénat des entreprises sont autant de facteurs qui menacent l'existence des associations citoyennes.



« Pour un printemps des associations citoyennes » & « Journées noires »

Dès 2012, le CAC lance sa 1ère campagne pour mettre en valeur l'importance et l'utilité sociale des associations citoyennes. Suivra une campagne en 2015 puis en 2019 "Printemps de crise pour les assos", dénonçant les plans de rigueur des budgets via une "cartocrise associative". En 2017 la campagne contre la suppression de 260 000 emplois aidés rencontre un large écho avec plusieurs « journées noires » de mobilisation très suivies dans le monde associatif.



10 ans de défense des Libertés Associatives

Le livre référence du CAC, publié en 2020, retrace cette histoire. Celle de 10 années de communiqués de presse qui montrent l'importance de notre action, pour que la société civile soit actrice de la construction d'un monde Solidaire Écologique et Démocratique.

Axes de travail

Les 5 axes de travail qui structurent le CAC

Le CAC se veut un espace de travail appropriable, une sorte « d'auberge espagnole » où les associations peuvent renforcer leur pouvoir d'agir tout en partageant leur vécu, analyses et difficultés, bref, une structure d'éducation populaire dont l'objet est de permettre aux associations d'apprendre et de trouver des solutions par elles-mêmes, avec les autres.



MARCHANDISATION & FINANCIARISATION

La résistance à la marchandisation du fait associatif est notre combat fondateur, quant à la financiarisation, elle fait référence aux outils financiers développés pour transférer les aides publiques vers des aides privées intéressées (qui attendent des retours financiers).



DROITS & LIBERTÉS ASSOCIATIVES

Avec les autres membres de L.A. (libertés associatives) Coalition, le CAC a mis en place un observatoire des libertés associatives pour lister et analyser les difficultés et entraves juridiques, administratives et politiques rencontrées par les associations.



ÉVOLUTION DU MONDE ASSOCIATIF

Cet axe englobe l'observation des modèles économiques, organisationnels ou socio-économiques, les emplois, les financements, la gestion ou la gouvernance des associations. Les séances d'Universités des savoirs associatifs en sont des temps importants de partage.



BIFURCATION ECOLOGIQUE & SYSTEMIQUE

Le CAC porte une vision transversale de la transition, qui touche tous les aspects de la société : écologie, santé, social, culture, ESS, défense des droits, démocratie... Après avoir produit de nombreux outils, nous intervenons maintenant aux côtés d'autres réseaux associatifs tel le Transiscope ou le Collectif pour une Transition Citoyenne (CTC).



ASSOCIATIONS & COLLECTIVITÉS

Le CAC étudie et défend les apports spécifiques des associations à l'action publique, il étudie également les mutations des collectivités et leurs conséquences sur le monde associatif, en travaillant particulièrement la notion de co-construction des politiques publiques.

Suivre nos actualités

Le CAC agit en collectif. Les rencontres sont ouvertes à toutes et tous sur simple inscription.

Mieux nous connaître ? CAC'Accueil

Un rdv mensuel en présentiel ou en visio de présentation interactive du CAC. On vous emmène pour une « visite guidée express » de 20mn suivie d'un échange !



Quand ? le 2ème jeudi du mois, 1 mois sur 2 de 12H30 à 13H30. Inscription sur notre site (espace "prochain rdv")

Découvrir nos thèmes & nos membres ? Le Café'CAC

1h30 en visio pour se parler autour d'une thématique particulière. L'occasion d'échanger sur nos actualités associatives et politiques, les chantiers et projets de chacun.e mais aussi de partager des ressources inspirantes et utiles (articles, vidéos, podcast...).



Quand ? Chaque 2ème mardi du mois de 9h à 10h30

Suivre nos actus ? L'heure de la Sirène

C'est le rendez-vous de l'actualité du Collectif, notre newsletter pour partager nos actualités et celles de nos membres. Vous y retrouverez des infos concrètes sur les prochains rendez-vous, sur les parutions de nouveaux travaux, etc.



Quand ? Chaque 1er mercredi du mois

Se former ? Renforcer nos associations

Cette formation vise à fournir les principaux repères pour situer son action associative dans un environnement en mutation ; donner prise aux participant.es afin qu'ils & elles soient en mesure de contribuer à l'amélioration générale des associations et de la leur.



Quand ? deux fois par an sur Paris et sur demande groupée

Comprendre et agir ? L'université des savoirs associatifs

Une rencontre autour de la parution d'ouvrages traitant de l'évolution du monde associatif. Il fait le pont entre savoirs associatifs et savoirs universitaires pour favoriser la diffusion de la recherche.



Quand ? tous les deux mois (plus d'info sur notre site)

Nous rencontrer ? Plénières et APAC

Nos assemblées permanentes des associations citoyennes sont réunions publiques pour travailler ensemble, échanger en ateliers, et construire nos orientations.

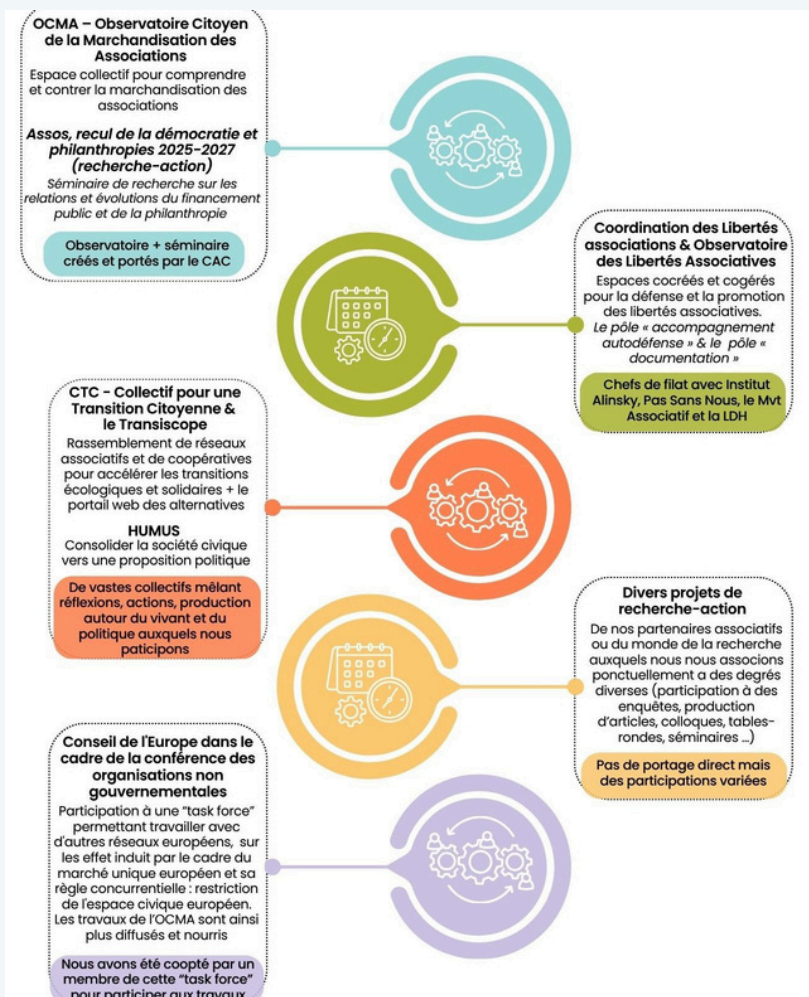


Quand ? Quatre fois par an - à chaque saison, dont une en lien avec notre AG

Réseaux & collectifs interassociatifs

Implications dans des projets inter-associatifs et alliances

Si le CAC est un réseau d'associations et de personnes et est aussi partie prenante de nombreuses dynamiques et projets inter-associatifs, et notamment plusieurs recherches participatives, voici le tableau des plus actives actuellement (mi 2026) :



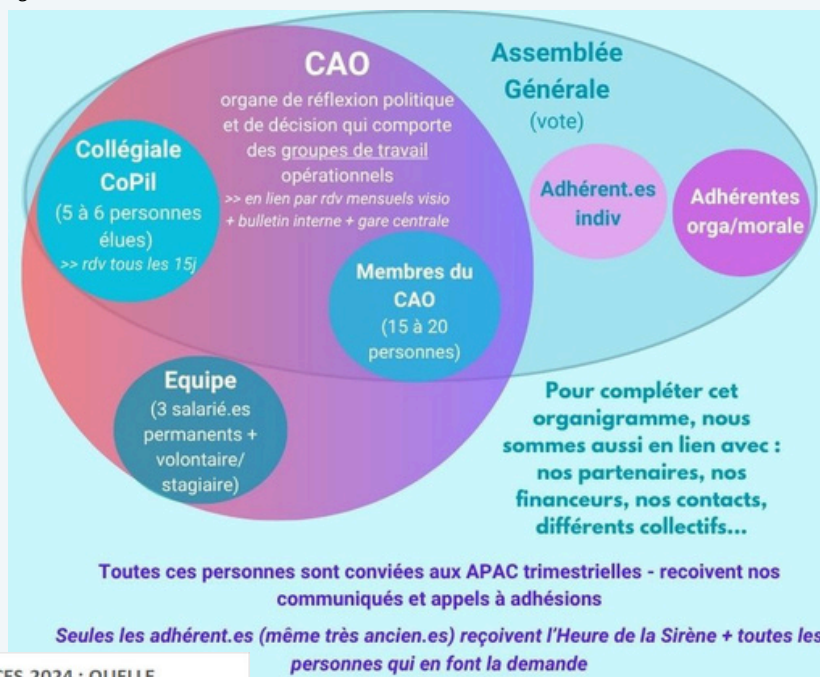
Organisation interne

Fonctionnement

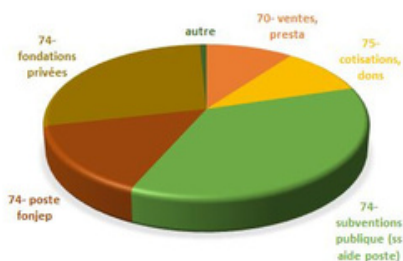
Le CAC c'est d'abord un réseau d'associations et de personnes membres sur tout le territoire.

Le CA du CAC est constitué de 15 places maximum mêlant des bénévoles-militant.es et les associations mais en 2026 il est prévu de faire évoluer nos statuts afin que le **CAO (conseil d'orientation et d'administration)** prenne ce rôle. L'idée étant d'impliquer plus largement et de faire plus et mieux collectif !

Depuis 2022, l'association a 3 salarié.es en CDI temps plein et ponctuellement des jeunes stagiaires ou volontaires.



RESSOURCES 2024 : QUELLE PROPORTION



Nos espaces sur internet

Le développement de communs numériques sous licence libre favorise les échanges et permet à chacun de rester informé et de participer.



Le site Internet du CAC : www.associations-citoyennes.net

Vous y retrouverez des analyses, thématiques, notre actualité, nos communiqués, les informations sur les recherches et travaux que nous menons, ainsi que les infos principales des associations membres du réseau. Il est la porte d'entrée vers nos trois autres sites :

Le site Mobilisation : <https://mobilisations.associations-citoyennes.net>

Il rassemble les différentes mobilisations et campagnes dans lesquels le CAC s'engage. On y retrouve nos événements (printemps des associations citoyennes caravane et tours des libertés associatives...) ainsi que la plateforme des solidarités et celle des ressources associatives développées pour les élections.



Le site Université populaire : <https://univete.associations-citoyennes.net>

Rassemble toutes les informations sur l'Université des savoirs associatifs, nos universités d'été et nos web-séminaires, web-tables rondes et autres événements numériques ainsi que les productions collectives donnant lieu à des événements, présentations, ateliers... Sans oublier les dernières publications du CAC.

Le site de l'Observatoire Citoyen de la Marchandisation (OCMA) : <https://observatoire.associations-citoyennes.net>

Ce site rassemble les analyses, outils pédagogiques créés par l'observatoire pour contrer le rouleau compresseur de la marchandisation des associations. C'est un espace commun où acteurs et chercheurs peuvent croiser leurs savoirs et construire une analyse commune, et où chacun.e peut trouver des niveaux d'analyse plus ou moins détaillés en fonction de ses besoins. Avec des multiples ressources, il conserve la mémoire des différents travaux, rapports et de la lettre mensuelle le "Klaxon".



Nos Newsletters



Nos réseaux sociaux



@collectif.associations.citoyennes



@CAC@piaille.fr



@collectif.associations.citoyennes



@associationscitoyennes

